

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUILLET 2016
18 heures**

Présents : Mrs NOUZIERES, CORTEMBOS, JAMMES, MAGNAC, TOPPIN, LESTRADE, GARCIA et Mmes DELPRAT, BOYAVAL, LOUDES

Absent : Mme DUBRUILLE

1) CONVENTION PLANIFICATION CAUVALDOR (URBANISME)

Accord du Conseil Municipal sur les conditions de la convention.

2) RECOURS SUITE A REFUS DE C.U.

Suite à un refus de renouvellement de certificat d'urbanisme demandé par l'indivision BOUYGUES pour un terrain sis à Poudayre, un recours est déposé par le demandeur (motif du refus : hors des parties actuellement urbanisées or les demandes précédentes ont été toujours favorables et le terrain est desservi en eau et électricité).

Néanmoins, le terrain se situe dans une zone à risque de glissement de terrain (cet argument n'a toutefois pas été mentionné par la DDT pour le refus).

3) SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : PROJET NOUVEL ARRETE DE PERIMETRE AU 01/01/2017

Le périmètre proposé comprend en outre les communautés de communes Cère et Dordogne et le Pays de Sousceyrac.

Accord du Conseil Municipal

Le Maire indique par ailleurs que certaines communes actuellement au sein de CAUVALDOR seraient susceptibles de se retirer (notamment Carluçet, Le Bastit, Couzou, ...)

Le Maire évoque la question des « communes nouvelles » qui doivent être créées obligatoirement en 2020.

Le pôle de Saint-Céré organise d'ores et déjà des réunions à ce sujet.

Départ de Monsieur CORTEMBOS à 19 heures

4) CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE AU 01/08/2016

Madame Sylvie PESTEIL, actuellement adjoint administratif 2^{ème} classe, ayant obtenu son concours il est donc créé le poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe à compter du 1^{er} août 2016.

5) QUESTIONS DIVERSES

◆ Fuites d'eau : Il est signalé que suite à une fuite au robinet d'arrêt, la consommation d'eau du compteur de Monsieur BACH Philip est actuellement de 4000 m3. Il convient de voir la réglementation sur les consommations excessives en vue de la prochaine facturation.

Par ailleurs, suite à une fuite, une consommation de 209 m3 est constatée au compteur de Monsieur BOULLERY.

◆ Chemin communal de Frouge

L'entreprise TPJ va intervenir prochainement pour réaliser les travaux de point à temps, notamment sur ce chemin particulièrement dégradé.

Le Maire rappelle que la compétence voirie n'est pas transférée à CAUVALDOR pour 2016 (plusieurs communes n'ayant pas répondu en temps voulu). Ce transfert sera effectif au 01/01/2017.

Par ailleurs, des travaux de voirie très importants et urgents sur la commune de Bio sont prioritaires.

Fin de la séance à 22 heures 35